

Historique

Le chauffage à distance de la ville d'Avenches est né de l'initiative de deux privés, un directeur de scierie et une entreprise de chauffage. Un premier projet a été présenté à la municipalité en 1997, où il a été refusé.

En 1999, un groupe d'étude composé de représentants de l'Etat de Vaud et de la commune d'Avenches avec leurs mandataires a planché sur un deuxième projet qui a donné lieu à une étude de faisabilité.

En mars 2000, une séance d'information à la population a obtenu un franc succès ce qui a permis le lancement du projet.

La société Thermoréseau Avenches SA a été fondée en 2002, le capital action est majoritairement en main de la commune et du canton.

La réalisation du projet a débuté en 2003 pour se terminer en 2006-2007.

Planning de réalisation:

Le projet de construction du réseau de chauffage à distance d'Avenches a été réalisé en plusieurs étapes dès 2003.

Le bâtiment de la centrale thermique de chauffage à bois/mazout avec silo de stockage et rampe de déchargement a été construit au printemps 2003.

Le réseau de conduites à distance a été réalisé progressivement en 4 étapes, de 2002 à 2006.

La mise en service de la centrale thermique ainsi que de la 1^{re} étape des conduites à distance a été réalisée le 23 octobre 2003.



Description du projet

Chaudières à bois:

La chaudière à bois est de type grille mobile avec échangeur de chaleur tubulaire.

Elle est conçue pour une puissance nominale de 3.0 et respectivement 2.0 MW avec une humidité de 60% sur poids humide.

Le combustible est constitué de bois de récupération et de bois de forêt avec une humidité maximale de 60% sur poids humide.

L'installation fonctionne entre 30% et 100% de sa puissance nominale en régulation de combustion.

La chaudière possède son propre système de commande gérant les réglages de combustion, la chaîne de sécurité et le diagnostic des pannes et dérangements.

Filtration des fumées:

Un filtre électrostatique assure le respect des normes selon OPAIR.

De plus un système d'injection à base d'urée permet de maintenir le taux des émissions d'oxydes d'azote.

Silo à bois:

Le silo à combustible a une capacité de 500 m³, il est enterré, et le chargement se fait par l'intermédiaire d'un couvercle de silo d'une longueur égale à celle du local de stockage.

Le fond du silo est équipé d'un extracteur du type «fonds mouvants» ou à râcleurs actionnés par un système hydraulique.

Le combustible est ensuite transporté par un convoyeur, jusqu'à la trémie d'alimentation de la chaudière.



